

Projet d'évaluation

Préambule

Le projet d'évaluation formalise la réflexion de chaque équipe pour l'évaluation des élèves. Ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, tout en conservant les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves.

Cette définition peut formaliser les différents types d'évaluation mis en place dans le lycée, rappeler les objectifs propres à chacun de ces types d'évaluation, distinguer et définir leurs modalités, leurs critères et les compétences dont ces évaluations visent à vérifier l'acquisition chez les élèves. Elle peut décrire les temps d'évaluation diagnostique mis en place en début de processus (début d'année scolaire, début de séquence) pour connaître le niveau de début des élèves, afin de différencier les parcours d'apprentissage. Elle précise les principes qui prévalent à l'évaluation formative, laquelle permet à l'élève de voir où se situent ses acquis par rapport aux exigences de réussite de la formation. Elle pose le cadre de l'évaluation sommative, mise en place en fin de processus (fin de séquence, fin d'année scolaire) pour attester des acquis de l'élève. Elle peut prévoir des temps d'évaluation organisés à l'échelle de l'établissement, portant sur des portions importantes des programmes du cycle terminal. Elle inscrit les questions d'évaluation dans la perspective de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur. L'harmonisation des pratiques d'évaluation peut notamment s'appuyer sur les instructions et guides d'évaluation produits par les corps d'inspection, les programmes officiels, la définition des épreuves du baccalauréat, et les grilles d'évaluation.

Cette élaboration collective permet à chaque professeur de construire avec ses pairs une démarche concertée, de partager l'expertise issue de sa pratique professionnelle et ainsi d'apporter sa contribution à la définition commune du cadre dans lequel il inscrira ensuite sa pratique d'évaluation. Cette démarche permet d'enrichir le collectif des réflexions nées de l'exercice de la liberté pédagogique, dont la signification et la portée ont été précisées par la loi d'orientation du 23 avril 2005, dont l'article 48 a été codifié à l'article L.912-1-1 du Code de l'éducation.

BOEN 27 juillet 2021

Enseignements du tronc commun

Education morale et civique

L'EMC vise à former le futur citoyen. L'EMC accorde une large place au débat, au travail collectif, à la recherche documentaire, sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.

Sur l'année, la moyenne sera établie sur deux à trois notes *réparties annuellement*, avec des exercices de formes variées évaluant les capacités attendues : exposé oral, travail de recherche, participation à un débat, synthèse collective et individuelle...

Education physique et sportive

Première : 3 évaluations - notées sur le bulletin, comptant pour le contrôle continu.

Engagement dans le cycle /5pts - Evaluation formative sur l'ensemble des séances du cycle ;

Engagement dans les rôles sociaux /5pts - Evaluation formative entre les séances 4 à 8 du cycle ;

Evaluation certificative - 2 dernières séances du cycle /20pts : compétences motrices et performance.

Terminale : 4 évaluations

Engagement dans le cycle /5pts - Evaluation formative sur l'ensemble des séances du cycle ;

Engagement dans les rôles sociaux /5pts - Evaluation formative entre les séances 4 à 8 du cycle ;

Evaluation certificative - 2 dernières séances du cycle /20pts : compétences motrices et performance ;

Evaluation contrôle en cours de formation : la date est prévue en septembre de chaque année. Elle fait l'objet d'une co-évaluation, et se déroule selon les protocoles présentés et acceptés par nos IPR.

Cette note n'apparaît pas sur le bulletin, et ne compte pas pour le contrôle continu.

Elle compte pour le CCF EPS.

En 1^{ère} et en Terminale, le projet d'évaluation est subordonné aux référentiels d'évaluation ; il sera adapté aux caractéristiques propres à chaque activité.

Enseignement scientifique dans la voie générale

Pour le niveau première :

	Sommatif pluridisciplinaire	Sommatif propre à une matière	Autres types d'évaluations
Nombre par trimestre	T1 : pas d'évaluation T 2 : Au moins 1 T3 : Projet expérimental	Au moins 1	Au moins 1
Contribution à la note finale	50 %	30 %	20 %

Pour le niveau terminal :

	Sommatif pluridisciplinaire	Sommatif propre à une matière	Autres types d'évaluations
Nombre par trimestre	Au moins 1 (T2 et T3)	Au moins 1	Au moins 1
Contribution à la note finale	50 %	30 %	20 %

Histoire-géographie

Objectifs et finalités :

Comme le rappelle le préambule des programmes de lycée, l'Histoire et la Géographie visent à une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui. Les enseignants de l'équipe d'Histoire-Géographie du lycée respectent les attendus des programmes en vigueur, consultables sur le site eduscol.gouv.fr.

Progressivité :

Dans nos disciplines, la certification de niveau baccalauréat porte sur trois types d'exercices en voie générale :

- Question problématisée ;
- Analyse de documents ;
- Transposer un texte en croquis.

Pour la voie technologique, cette certification s'effectuera sur deux types d'exercices :

- Une première partie sur la mobilisation des connaissances ;
- Une deuxième partie sur l'approfondissement du travail sur document(s).

Ces types d'exercices sont travaillés dès la classe de seconde, en lien avec les capacités et les attendus du programme. Le cycle terminal est tout particulièrement consacré au renforcement des capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'évaluation des compétences suit une démarche de progressivité des apprentissages. Nous travaillerons également les compétences transversales, notamment le numérique (certification PIX) et l'oralité (préparation du Grand Oral).

Les évaluations pour les élèves à besoin particulier seront aménagées dans leur intérêt suivant le protocole défini pour chacun et selon les possibilités matérielles et pratiques au sein du lycée.

Formes et rythmes d'évaluations :

Les enseignants tiennent à faire constater que les modalités d'évaluations définies ci-dessous classe par classe ne pourront pas forcément être toutes tenues en ce qui concerne le nombre et/ou les formes des réalisations en fonction des contraintes et des circonstances indépendantes de leur volonté (arrêt maladie, sorties pédagogiques, voyages, réunions et formations, etc.).

En classe de première de la voie générale :

La moyenne doit être représentative et est construite à partir d'une pluralité de notes (au moins 3 notes dans la moyenne de chaque trimestre) réparties ainsi :

1 ou 2 devoirs surveillés (devoirs sur table) (coefficient 2) en temps et conditions contraints par trimestre, d'après un sujet de la Banque Nationale des Sujets (BNS) demandant un travail personnel, régulier et approfondi de la part des élèves. Ces évaluations sommatives attestent un niveau de maîtrise de connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situent au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Les autres notes correspondent à des exercices variés (coefficient 1) : évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe et hors la classe, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des interrogations régulières de courte durée (dont les QCM). Ces exercices prennent leur place en cours d'apprentissage. Ils permettent à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

En classe de terminale de la voie générale :

La moyenne doit être représentative et est construite à partir d'une pluralité de notes (au moins 3 notes dans la moyenne de chaque trimestre) réparties ainsi :

1 ou 2 devoirs surveillés (devoirs sur table) (coefficient 2) en temps et conditions contraints par trimestre d'après un sujet de la Banque Nationale des Sujets (BNS) demandant un travail personnel, régulier et approfondi de la part des élèves. Ces évaluations sommatives attestent un niveau de maîtrise de connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situent au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Les autres notes correspondent à des exercices variés (coefficient 1) : évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe et hors la classe, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des interrogations régulières de courte durée (dont les QCM). Ces exercices prennent leur place en cours d'apprentissage. Ils permettent à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

En classe de première de la voie technologique :

La moyenne doit être représentative et est construite à partir d'une pluralité de notes (au moins 3 notes dans la moyenne de chaque trimestre). Le volume horaire imparti étant inférieur à la série générale, et les attendus de la certification d'un niveau baccalauréat étant différents, les modes d'évaluation sont spécifiques.

Au moins 1 devoir surveillé (devoir sur table) (coefficient 2) en temps et conditions contraints par trimestre d'après un sujet de la Banque Nationale des Sujets (BNS) demandant un travail personnel, régulier et approfondi de la part des élèves. Ces évaluations sommatives attestent un niveau de maîtrise de connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situent au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Les autres notes correspondent à des exercices variés (coefficient 1) : évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe et hors la classe, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des interrogations régulières de courte durée (dont les QCM). Ces exercices prennent leur place en cours d'apprentissage. Ils permettent à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

En classe de terminale de la voie technologique :

La moyenne doit être représentative et est construite à partir d'une pluralité de notes (au moins 3 notes dans la moyenne de chaque trimestre). Le volume horaire étant inférieur à la série générale, les attendus de la certification d'un niveau baccalauréat étant différents, les modes d'évaluations sont spécifiques.

Au moins 1 devoir surveillé (devoir sur table) (coefficient 2) en temps et conditions contraints par trimestre d'après un sujet de la Banque Nationale des Sujets (BNS) demandant un travail personnel, régulier et approfondi de la part des élèves. Ces évaluations sommatives attestent un niveau de maîtrise de connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situent au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Les autres notes correspondent à des exercices variés (coefficient 1) : évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe et hors la classe, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des interrogations régulières de courte durée (dont les QCM). Ces exercices prennent leur place en cours d'apprentissage. Ils permettent à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

Langues vivantes A et B

Trimestre		Nature des évaluations	Coefficient	Critères d'évaluations	Forme	Remarques
Première	T1	Une pluralité d'évaluations (<i>connaissances et compétences</i>) sera proposée aux élèves: - formatives - sommatives (cf. Principe fondamental dans le BO du 29/07/2021)	Le coefficient sera choisi par l'enseignant en fonction de l'évaluation	En fonction de l'évaluation	L'évaluation fait appel à des situations d'évaluation diversifiées réalisées lors d'activités et de circonstances diverses : Individuelle ou en groupe. Elle peut prendre toute forme parmi : <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension Orale - Compréhension Ecrite - Expression Ecrite - Expression Orale en interaction - Expression Orale en continu - Contrôle de connaissances 	Chaque professeur estime si la moyenne est représentative du niveau de l'élève. Il revient aux enseignants dans leurs matières de déterminer les évaluations qui seront conservées dans le cadre du contrôle continu, et qui seront librement coefficientées par l'enseignant.
	T2					
	T3					

<p>Terminale</p>	<p>T1 T2</p>	<p>Une pluralité d'évaluations (<i>connaissances et compétences</i>) sera proposée aux élèves:</p> <ul style="list-style-type: none"> - formatives - sommatives <p>(cf. Principe fondamental dans le BO du 29/07/2021)</p>	<p>Le coefficient sera choisi par l'enseignant en fonction de l'évaluation</p>	<p>En fonction de l'évaluation</p>	<p>L'évaluation fait appel à des situations d'évaluation diversifiées réalisées lors d'activités et de circonstances diverses :</p> <p>Individuelle ou en groupe. Elle peut prendre toute forme parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension Orale - Compréhension Ecrite - Expression Ecrite - Expression Orale en interaction - Expression Orale en continu - contrôle de connaissances 	<p>Chaque professeur estime si la moyenne est représentative du niveau de l'élève.</p> <p>Il revient aux enseignants dans leurs matières de déterminer les évaluations qui seront conservées dans le cadre du contrôle continu, et qui seront librement coefficientées par l'enseignant.</p>
------------------	-----------------------	--	--	------------------------------------	---	--

	T3	<p>ATTESTATION DE LANGUES VIVANTES: évaluation <u>obligatoire commune</u> à tous les élèves en LVA et LVB sur un temps banalisé composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une évaluation écrite organisée matériellement par l'administration - une évaluation orale organisée matériellement par l'administration <p>D'autres évaluations (<i>connaissances et compétences</i>) pourraient être proposées aux élèves à la discrétion de l'enseignant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - formatives - sommatives <p>(cf. Principe fondamental dans le BO du 29/07/2021)</p>	<p>Le coefficient sera choisi par l'enseignant en fonction de l'évaluation</p>	<p>Grille d'évaluation CECRL</p> <p>En fonction de l'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension Ecrite - Expression Ecrite - Compréhension orale - Expression orale <p>L'évaluation fait appel à des situations d'évaluation diversifiées réalisées lors d'activités et de circonstances diverses.</p> <p>Individuelle ou en groupe, toute forme parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension Orale - Compréhension Ecrite - Expression Ecrite - Expression Orale en interaction - Expression Orale en continu - contrôle de 	<p>Chaque professeur estime si la moyenne est représentative du niveau de l'élève.</p> <p>Il revient aux enseignants dans leurs matières de déterminer les évaluations qui seront conservées dans le cadre du contrôle continu, et qui seront librement coefficientées par l'enseignant.</p>
--	----	---	--	---	---	--

Enseignement technologique en langue vivante (ETLV) ANGLAIS (1h hebdomadaire) :

L'ETLV (anglais) portera sur des connaissances et des compétences d'expression orale en langue étrangère sous diverses formes. La notation sera effectuée en concertation, en fonction des attentes des deux enseignants.

Devoirs communs :

Proposés pour l'attestation de langue vivante en cours de terminale. D'autres devoirs communs pourraient être organisés.

Mathématiques dans la voie technologique

Compte-tenu :

- des aléas multiples et variés indépendants de notre volonté (journées banalisées, sorties scolaires, travail en distanciel, absence non remplacée, ...),
- du fait que nous essayons de nous adapter à chacun de nos élèves et à chacune de nos classes, qui avancent parfois à un rythme différent,
- de notre droit à la liberté pédagogique,

nous ne pouvons nous engager à inscrire un chiffre précis et immuable d'évaluations par trimestre.

Néanmoins, comme à notre habitude, nous nous engageons à baser les moyennes trimestrielles des élèves sur une pluralité de notes, dont les coefficients sont soigneusement choisis par l'enseignant, en fonction de leur difficulté, de leur longueur, ... afin de garantir la robustesse de ces moyennes.

Ces évaluations peuvent prendre diverses formes : évaluation formative, sommative, en classe, à la maison, ... dans le respect des programmes.

Toutes les évaluations sont obligatoires, sauf quand elles sont explicitement définies comme facultatives.

Notre priorité reste, comme toujours, la réussite de nos élèves, dans un climat réel de justice, de justesse, de bienveillance et de confiance.

Spécialités non poursuivies en terminale

Histoire – géographie, géopolitique et sciences politiques

Objectifs et finalités :

Les enseignants d'Histoire-Géographie du lycée sont attachés à leur fonctionnement en équipe reposant sur le co-enseignement dans la spécialité. Ce projet de co-enseignement a été validé par les IA-IPR et présenté dans d'autres lycées. Il satisfait les élèves qui l'ont approuvé après consultation, car il les prépare aux attendus du supérieur : ils rencontrent ainsi plusieurs enseignants et doivent s'adapter à leur façon de travailler, tout en comprenant que les attendus méthodologiques et disciplinaires sont rigoureusement les mêmes. L'équipe d'Histoire-Géographie réfléchit donc collectivement sur les programmes, la progressivité, les attendus, la notation et la fréquence des devoirs, dans l'intérêt des élèves pour les faire réussir leur baccalauréat et les former aux études supérieures.

Comme le rappelle le préambule des programmes de la spécialité, l'Histoire-Géographie-Géopolitiques-Sciences Politiques (HGGSP) permet aux élèves de s'approprier des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, et propose un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. Les enseignants respectent les attendus des programmes en vigueur, consultables sur le site eduscol.gouv.fr.

Progressivité :

Lors de la première année du cycle terminal, les élèves prennent leurs marques par rapport aux deux modalités qui seront celles de l'évaluation de cette spécialité s'ils la poursuivent en terminale :

- à l'écrit, une dissertation et une étude critique de documents (épreuve de 4h au mois de mars) ;
- à l'oral, le Grand Oral (épreuve au mois de juin).

Les différentes capacités travaillées sont donc les suivantes, en lien avec les compétences de la discipline et les compétences transversales : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive ; se documenter ; travailler de manière autonome ; s'exprimer à l'oral. Le travail de l'oral se fait de façon progressive, pour se rapprocher des attendus certificatifs de fin de terminale.

Formes et rythme d'évaluations :

Les enseignants tiennent à faire constater que les modalités d'évaluations définies ci-dessous ne pourront pas forcément être toutes tenues en ce qui concerne le nombre et/ou les formes des réalisations en fonction des contraintes et des circonstances indépendantes de leur volonté (arrêt maladie, sorties pédagogiques, voyages, réunions et formations, etc....).

La moyenne doit être représentative et est construite à partir d'une pluralité de notes (au moins 3 notes dans la moyenne de chaque trimestre) réparties ainsi :

Au moins 1 devoir écrit en temps limité (devoirs sur table) (coefficient 3) qui permet de travailler les capacités qui pourront être sollicitées l'année suivante au baccalauréat. Ce devoir demandera donc un travail personnel, régulier et approfondi de la part des élèves. Ces évaluations sommatives attestent un niveau de maîtrise de connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situent au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.

Les autres notes correspondent à des exercices variés (coefficient 1) : évaluations écrites et/ou orales, des travaux individuels ou collectifs, des travaux proposés en classe et hors la classe, des devoirs en temps libre, en présence ou à distance, des interrogations régulières de courte durée (dont les QCM). Ces exercices prennent leur place en cours d'apprentissage. Ils permettent à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités, grâce aux appréciations régulières portées par l'enseignant, afin de progresser.

Humanité, littérature, philosophie

Trimestres de 1ère	Nature des évaluations	Coefficient	Critères d'évaluation	Forme	Remarques
1 ^{er} trimestre	- Une évaluation formative en français pour apprendre les exercices attendus dans la spécialité	2	Les critères évalués sont toujours les mêmes mais avec un degré de maîtrise attendu plus important au fur et à mesure de l'année : Compréhension des textes/logique Maîtrise des méthodes Maîtrise des connaissances en lien avec les programmes A cela s'ajoute la qualité de l'expression écrite ou orale.	Les évaluations prendront la forme de devoirs surveillés ou de devoirs à la maison. Il y aura aussi des exercices oraux.	Les évaluations pourront être adaptées en fonction d'une expertise des compétences des élèves. Des exercices facultatifs pourront être également proposés.
	- Une évaluation formative en philosophie pour apprendre les exercices attendus dans la spécialité	2			
	- Un exercice oral en français	1			
2 ^{ème} trimestre	-1 évaluation formative en français et en philosophie	1+1			
	-1 évaluation sommative en français et en philosophie	2+2			
	- 1 exercice oral en philosophie				
3 ^{ème} trimestre	-1 évaluation formative en français et en philosophie	1+1			
	-1 évaluation sommative en français et en philosophie	2+2			

Langues, littératures et civilisations étrangères anglais

Trimestre		Nature des évaluations	Coefficient	Critères d'évaluations	Forme	Remarques
Première	T1	Une pluralité d'évaluations (<i>connaissances et compétences</i>) sera proposée aux élèves: - formatives - sommatives (cf. Principe fondamental dans le BO du 29/07/2021)	Le coefficient sera choisi par l'enseignant en fonction de l'évaluation	En fonction de l'évaluation	L'évaluation fait appel à des situations diversifiées réalisées lors d'activités et de circonstances diverses : Individuelle ou en groupe. Elle peut prendre toute forme parmi : - Compréhension Orale - Compréhension Ecrite - Expression Ecrite - Expression Orale en interaction - Expression Orale en continu - Contrôle de connaissances	Chaque professeur estime si la moyenne est représentative du niveau de l'élève. Il revient aux enseignants dans leurs matières de déterminer les évaluations qui seront conservées dans le cadre du contrôle continu, et qui seront librement coefficientées par l'enseignant.
	T2					
	T3					

Mathématiques

Compte-tenu :

- des aléas multiples et variés indépendants de notre volonté (journées banalisées, sorties scolaires, travail en distanciel, absence non remplacée, ...),
- du fait que nous essayons de nous adapter à chacun de nos élèves et à chacune de nos classes, qui avancent parfois à un rythme différent,
- de notre droit à la liberté pédagogique,

nous ne pouvons nous engager à inscrire un chiffre précis et immuable d'évaluations par trimestre.

Néanmoins, comme à notre habitude, nous nous engageons à baser les moyennes trimestrielles des élèves sur une pluralité de notes, dont les coefficients sont soigneusement choisis par l'enseignant, en fonction de leur difficulté, de leur longueur, ... afin de garantir la robustesse de ces moyennes.

Ces évaluations peuvent prendre diverses formes : évaluation formative, sommative, en classe, à la maison, ... dans le respect des programmes.

Toutes les évaluations sont obligatoires, sauf quand elles sont explicitement définies comme facultatives.

Notre priorité reste, comme toujours, la réussite de nos élèves, dans un climat réel de justice, de justesse, de bienveillance et de confiance.

Physique - chimie

Différentes compétences sont amenées à être évaluées comme le précise le programme officiel de physique-chimie de la classe de première (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019). « Les compétences retenues pour caractériser la démarche scientifique visent à structurer la formation et l'évaluation des élèves ». Parmi les compétences évaluées, on trouvera, par exemple, les suivantes :

Compétences	Quelques exemples de capacités associées
Restituer des connaissances	Restituer les connaissances exigées dans le programme officiel
S'approprier	<ul style="list-style-type: none"> - Énoncer une problématique. - Rechercher et organiser l'information en lien avec la problématique étudiée. - Représenter la situation par un schéma.
Analyser / Raisonner	Formuler des hypothèses. <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une stratégie de résolution. - Planifier des tâches. - Évaluer des ordres de grandeur. - Choisir un modèle ou des lois pertinentes. - Choisir, élaborer, justifier un protocole. - Faire des prévisions à l'aide d'un modèle. - Procéder à des analogies.
Réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les étapes d'une démarche. - Utiliser un modèle. - Effectuer des procédures courantes (calculs, représentations, collectes de données, etc.) - Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité.
Valider	Faire preuve d'esprit critique, procéder à des tests de vraisemblance. <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des sources d'erreur, estimer une incertitude, comparer à une valeur de référence. - Confronter un modèle à des résultats expérimentaux. - Proposer d'éventuelles améliorations de la démarche ou du modèle.
Communiquer	À l'écrit comme à l'oral : <ul style="list-style-type: none"> - présenter une démarche de manière argumentée, synthétique et cohérente ; - utiliser un vocabulaire adapté et choisir des modes de représentation appropriés ; - échanger entre pairs.

Ainsi, des évaluations sommatives, formatives et expérimentales auront lieu à chaque trimestre, dans la mesure du possible. Elles seront pondérées de la manière suivante :

	Évaluations sommatives et formatives	Évaluations expérimentales
Poids dans la moyenne	70 à 80 %	20 à 30 %

En cas d'absence d'un élève, le professeur pourrait organiser une épreuve de rattrapage s'il estime que la moyenne de l'élève risque de ne pas être représentative. L'expertise du professeur lui permet de juger de la représentativité de la moyenne en fonction du nombre d'évaluations effectuées par l'élève et de leurs difficultés réciproques. Pour des questions matérielles, le professeur ne pourra pas mettre en place d'épreuve de remplacement pour les évaluations expérimentales.

Sciences de gestion et du numérique

L'évaluation fait appel à des situations d'évaluation diversifiées (sommatives et formatives), réalisées lors d'activités et de circonstances diverses.

Les professeurs effectuent un ensemble d'évaluations, chiffrées ou non, réalisées dans ou hors la classe.

Il revient aux enseignants des sciences de gestion et numérique de déterminer les évaluations qui seront conservées dans le cadre du contrôle continu, et qui seront librement coefficientées par l'enseignant.

Le choix des évaluations ainsi prises en compte est donc le fruit d'une décision commune des enseignants des sciences de gestion et numérique.

Suivi du parcours de l'élève (persévérance, moyennes, livret scolaire...)

Les moyennes sont attribuées par les professeurs, entérinées en conseil de classe, transmises aux familles dans les bulletins trimestriels, puis renseignées dans le livret scolaire.

La moyenne annuelle des sciences de gestion et numérique est prise en compte pour l'obtention du baccalauréat avec un coefficient 8 en l'arrondissant au dixième de point supérieur.

Assiduité et absentéisme

Pour avoir du sens et être réellement représentative du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat scolaire au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir d'une pluralité de notes.

En cas d'absence d'un élève à une évaluation, et si le professeur l'estime nécessaire, il pourra décider en application de sa liberté pédagogique de faire rattraper ou non cette évaluation.

Le calendrier d'évaluation - les devoirs communs

Des devoirs communs pourront être organisés si les conditions matérielles le permettent.

Une étude sera réalisée par l'élève durant l'année de première. Elle sera évaluée à l'écrit (caractérisation, problématique, grille d'analyse des documents et synthèse) et lors d'une soutenance orale, par un autre enseignant, si les conditions matérielles le permettent.

Ces évaluations auront lieu au troisième trimestre avec un coefficient plus élevé que les autres évaluations.

Sciences de l'ingénieur

Chaque élève est évalué-e avec une pluralité de notes lors de chaque trimestre (ou semestre). L'évaluation des élèves est basée sur des productions individuelles ou collectives qui peuvent être de nature différente :

- Des productions écrites ;
- Des productions orales ;
- Des exploitations de ressources numériques ;
- Des activités pratiques en classe ;
- Des productions matérielles dans le cadre de mini projets.

Les évaluations sont annoncées à l'avance sur la progression mise en ligne sur l'ENT.

Une note pourra éventuellement être attribuée à partir d'un sujet publié sur la Banque Nationale des Sujets (BNS) des Sciences de l'ingénieur. Cette évaluation est alors organisée dans les conditions habituelles d'un devoir en classe sous la surveillance d'un-e professeur-e. La note attribuée pourra éventuellement être affectée d'un coefficient 2 par rapport à la moyenne des autres notes.

Pour tous les élèves du cycle terminal, les moyennes (trimestrielles ou semestrielles et annuelles) sont mentionnées dans le bulletin, le livret scolaire et parcoursup.

Pour les élèves abandonnant la spécialité Sciences de l'ingénieur en fin de 1ère, les notes du contrôle continu formeront la note coefficient 8 du baccalauréat, conformément au Bulletin Officiel de l'éducation nationale.

Notre priorité reste, comme toujours, la réussite de nos élèves, dans un climat réel de justice, d'égalité, de bienveillance et de confiance.

Sciences de la vie et de la terre

	Évaluation Sommative	Évaluation en cours de formation
Nombre par trimestre	Au moins 1	Au moins 2
Type de travail demandé	Restitution de connaissances ou exploitation de documents (progression des attendus vers les épreuves finales de type bac)	Tout type de travail écrit, oral ou expérimental, individuel ou en groupe, en classe ou à la maison
Contribution à la note finale	75 %	25 %